

# Le Niger expulse huit ex-dignitaires du régime hutu rwandais responsable du génocide de 1994

AFP, 29 décembre 2021

**Le Niger va expulser « pour raisons diplomatiques » huit Rwandais, anciens dignitaires du régime hutu responsable du génocide des Tutsi en 1994, récemment accueillis en vertu d'un accord avec l'ONU, selon un arrêté ministériel consulté mercredi.**

Quatre de ces huit Rwandais ont été acquittés par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) et les quatre autres ont purgé la peine à laquelle ce tribunal onusien les avait condamnés.

« *Les personnes dont les noms suivent sont définitivement expulsées du territoire du Niger avec interdiction permanente de séjour, pour des raisons diplomatiques* », précise l'arrêté signé par Hamadou Amadou Souley, le ministre nigérien de l'Intérieur.

Huit noms suivent dont ceux de

quatre Rwandais ayant purgé la peine prononcée par le TPIR : l'ancien préfet de Butare (sud) Alphonse Nteziyayo, l'ancien patron du renseignement militaire Anatole Nsengiyumva, le lieutenant-colonel Tharcisse Muvunyi et le capitaine Innocent Sahgahutu.

Les quatre autres, acquittés par le TPIR, sont Protais Zigiranyirazo, dit « *monsieur Z.* », frère de l'ex-Première dame Agathe Habyarimana, considéré comme une figure du régime hutu, François-Xavier Nzuwonemeye, ex-commandant d'une unité d'élite de l'armée rwandaise, l'ex-ministre des Transports André Ntagerura et l'ancien ministre de la Fonction publique Prosper Mugiraneza.

« *Les intéressés seront mis en demeure de quitter le territoire de la République du Niger dans un délai de sept jours suivant la date de notifica-*

*tion du présent arrêté* », selon le texte qui n'indique pas leur futur point de chute.

L'authenticité de cet arrêté, publié par le journal nigérien *Air Info*, a été confirmé à l'AFP par le ministre nigérien de l'Intérieur qui n'a pas donné plus de précisions sur les raisons de cette expulsion.

« *La raison, vous l'avez vue sur le papier* », a-t-il seulement indiqué.

« *La décision du Niger est vraiment bienvenue car ces gens sont responsables et ont été reconnus coupables d'avoir planifié et commis le génocide de 1994 contre les Tutsi* », a réagi auprès de l'AFP Naphtali Ahi-shakiye, secrétaire exécutif d'Ibuka, principale association rwandaise de rescapés du génocide.

« *Maintenant qu'ils ont été expul-*

*sés, ils devraient retourner au Rwanda car les crimes ont été commis sur le sol rwandais. C'est ce que nous demandons* », a-t-il poursuivi.

Le 15 novembre, le Niger avait signé un accord avec l'ONU pour accueillir neuf personnalités rwandaises, les huit concernées par l'arrestation et Jérôme Clément Bicamumpaka, ex-ministre des Affaires étrangères en 1994, également acquitté par le TPIR.

Selon l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, le mécontentement de Kigali serait à l'origine de cette volte-face des autorités nigériennes.

Entre avril et juillet 1994, le génocide a fait quelques 800.000 morts, selon l'ONU, majoritairement issus de la minorité tutsi.